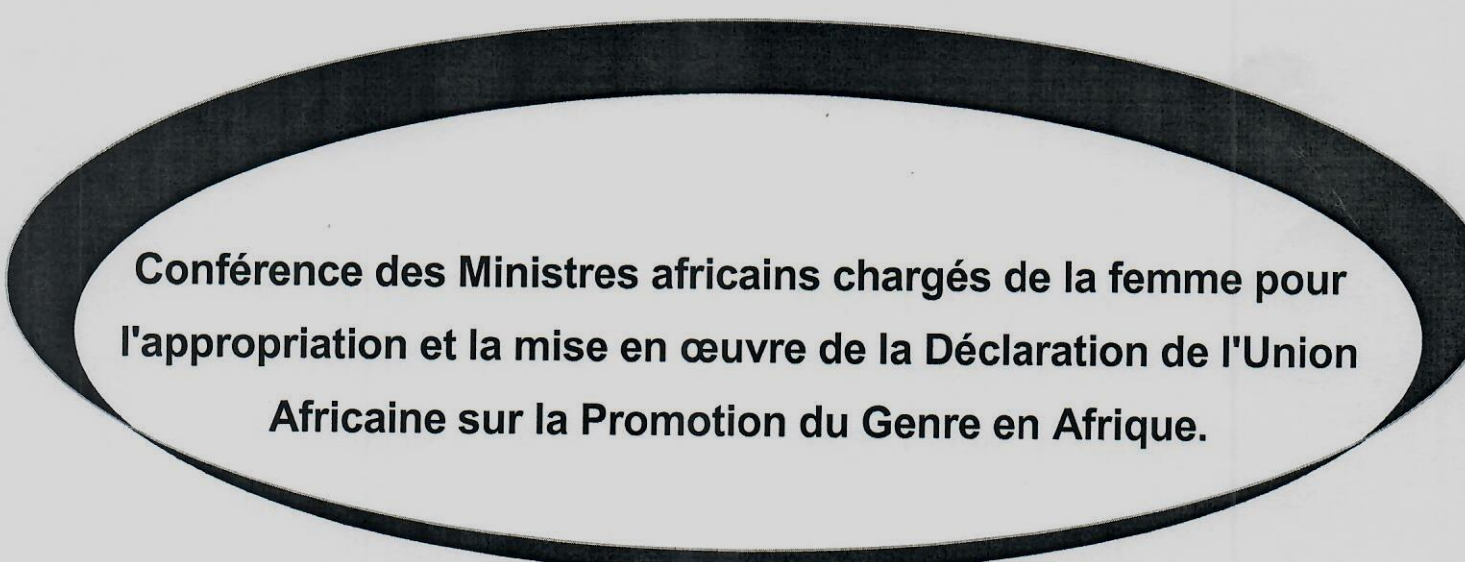


PROJET DE DISCOURS D'OUVERTURE



**Conférence des Ministres africains chargés de la femme pour
l'appropriation et la mise en œuvre de la Déclaration de l'Union
Africaine sur la Promotion du Genre en Afrique.**

SEPTEMBRE 2005

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'UNION AFRICAINE,
MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE,
EXCELLENCES MMES, MRS LES MINISTRES ET CHEFS DE
DELEGATION,
EXCELLENCES MMES, MRS LES AMBASSADEURS, DISTINGUE
(E)S DELEGUE (E) S
MESDAMES, MESSIEURS,**

Les Chefs d'Etats et de Gouvernement africains, réunis du 06 au 08 juillet 2004 à Addis-Abeba en 3^e session ordinaire de l'Union Africaine, avaient adopté, sur ma proposition, une Déclaration solennelle pour promouvoir l'équité et l'égalité de genre dans nos Etats. La Conférence qui se tient aujourd'hui traduit notre volonté commune de matérialiser cet engagement dans une optique d'appropriation de ladite Déclaration par les mécanismes nationaux de promotion de la femme dans nos pays respectifs.

MESDAMES, MESSIEURS

En réunissant les Ministres africains chargés de la femme, c'est-à-dire ceux qui, dans l'architecture institutionnelle de nos gouvernements, ont en charge les questions liées à l'équité et à l'égalité de genre, votre conférence constitue un moment fort dans le processus de démocratisation et de transformation sociale en cours dans nos pays. Elle traduit également, vous en convenez avec moi, la

détermination de nos gouvernements respectifs à inscrire l'égalité de genre dans l'agenda politique de nos Etats. En effet, et pour rappel, la mise en place du NEPAD a été l'occasion pour les chefs d'Etat et de gouvernement de souligner que la marginalisation des femmes était encore réelle en dépit des progrès notés au cours de ces dernières années. Nous avons ainsi considéré, de façon solidaire, que l'égalité entre les hommes et les femmes est constitutive des processus de réduction de la pauvreté et du développement durable et recommandé d'orienter davantage nos choix politiques et économiques dans le sens d'une plus grande équité sociale.

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS PARTICIPANTS,

Votre Conférence intervient dans un contexte international et régional particulièrement favorable à la prise en compte des questions d'équité et d'égalité de genre dans les processus de développement.

Au cours des dernières décennies, beaucoup de conférences internationales, Rio, Copenhague, Caire et Beijing, pour ne citer que celles-là, ont travaillé à développer et mettre en œuvre des politiques genre équitables pour le développement durable et la transformation sociale. Une diversité de cadres institutionnels a servi de sites d'expérimentation et de matérialisation de ces initiatives, notamment l'administration publique, les partis politiques, les agences multilatérales et bilatérales, de nombreuses organisations privées et

des organes de prise de décision tant dans les gouvernements qu'au sein des communautés. Il a été ainsi fortement reconnu, au sein de la communauté internationale, l'existence d'un lien intrinsèque entre la population, le développement durable et l'égalité entre les hommes et les femmes. Cette triptyque est au cœur des nouvelles perspectives de développement qui marquent les dix dernières années et qui vont dans le sens d'une meilleure prise en compte des femmes en tant qu'architectes et concepteurs des programmes, comme agents, managers, et bénéficiaires. Il s'agit, à terme, de refaçonner nos institutions et nos organisations sociales pour inclure des perspectives variées en termes de satisfaction des besoins de base en matière de travail utile, de logement, d'alimentation, d'éducation, de santé, et de loisirs afin que chaque être humain puisse se développer au mieux de son potentiel créatif.

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS PARTICIPANTS,

Cette nouvelle vision du développement fondée sur une plus grande justice sociale a été reconnue avec force avec l'adoption du *Programme d'action de Beijing pour la promotion de la femme*. Elle se traduit par le développement de droits et de choix politiques, économiques et sociaux pour toutes les femmes et tous les hommes. Il s'agit de détourner nos pays des extrêmes qui existent en termes de richesse et de pauvreté, pour les orienter vers l'égalité, le respect et

le partage salubre du pouvoir et de la responsabilité, dans nos foyers et dans nos sociétés.

Dans ce contexte particulièrement favorable à l'équité et à l'égalité de genre, la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue en juin 2000 à New York, a permis de mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing cinq ans après. La septième Conférence régionale africaine sur les femmes, préparatoire de Beijing +10, tenue à Addis Abeba en octobre 2004 a été, en outre, une grande opportunité pour la communauté internationale de réaffirmer son engagement en faveur de l'égalité des sexes et du renforcement du pouvoir des femmes.

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS PARTICIPANTS,

L'adoption en septembre 2000 des *Objectifs du Millénaire pour le Développement* (OMD) marque une étape importante dans ce processus de réorientation de nos politiques publiques dans le sens d'une meilleure prise en compte de la créativité et de la productivité des femmes, des hommes, des jeunes, des personnes âgées et des personnes en situation d'handicaps. C'est ainsi que l'objectif 3 des OMD est consacré à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Il s'agit, pour la communauté internationale, sous l'égide des Nations Unies, de promouvoir des politiques et

programmes selon une perspective genre tenant compte des besoins spécifiques, pratiques et stratégiques des femmes. En tant que pays pilote pour le « Projet du Millénaire », le Sénégal bénéficie, dans ce cadre, d'un appui technique et financier supplémentaire pour accélérer, dans une démarche synergique et opérationnelle, la mise en œuvre des OMD.

Au niveau régional, l'avènement du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), a été l'initiative la plus généreuse et la plus exaltante des dirigeants africains qui ont décidé d'assumer, dans un élan solidaire et concerté, un destin pour l'Afrique. Et le plus important pour vous, Mesdames et Messieurs les Ministres chargés de la femmes, est que le NEPAD a inscrit au cœur de son agenda de réduction de la pauvreté les questions de genre et de justice afin de bâtir nos politiques publiques sur des bases d'égalité et d'équité. Pour traduire cette initiative africaine du développement en politiques, pratiques et programmes concrets, les chefs d'état et de gouvernements des Etats membres de l'Union africaine ont adopté, je l'ai déjà souligné, une déclaration solennelle sur l'équité et l'égalité de genre à l'occasion de la troisième session ordinaire de notre Conférence tenue à Adis Abeba du 06 au 08 juillet 2004. Il est heureux que vous, Mesdames et Messieurs les Ministres africains chargés de la femme, vous réunissez aujourd'hui pour s'approprier cette importante déclaration afin qu'elle ne connaisse pas le sort de ces nombreuses déclarations qui ont pris de la poussière à force de rester sur les étagères.

MESDAMES, MESSIEURS,

Comme vous le constatez, notre volonté commune d'édifier une société juste et équitable sur la base de changements plus explicites dans les relations de pouvoir entre hommes et femmes est très forte. Notre détermination à promouvoir des politiques plus équitables fondées sur une plus grande viabilité sociale demeure irréversible dans un contexte où les communautés nourrissent de plus en plus l'espoir de vivre dans un monde plus pacifique, plus juste et plus prospère. Je peux vous assurer que mon pays, le Sénégal, à l'instar d'autres pays africains, est engagé résolument dans cette voie afin de promouvoir un développement durable fondé sur des objectifs et des valeurs qui défendent la vie, sont axés sur l'être humain et guidés par la justice.

MESDAMES, MESSIEURS,

Dès mon accession à la magistrature suprême à la faveur de l'alternance politique et démocratique intervenus au Sénégal, j'ai exprimé mon engagement en faveur de l'équité et de l'égalité de genre à travers des initiatives politiques, stratégiques et significatives en faveur des femmes. C'est ainsi que la nouvelle constitution votée en 2001 contient des dispositions qui grandissent la justice de genre, y compris le droit d'accès pour tous à la terre, à la propriété, à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à l'exercice du pouvoir et rejettent toutes les

formes de discrimination entre les citoyens et les citoyennes. Une initiative Genre et Budget est en cours d'élaboration et sera logée au sein de l'Unité de suivi du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Elle vise, entre autres objectifs, à faciliter la collaboration entre le Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social et le Ministère de l'Economie et des Finances pour assurer l'alignement du DSRP et du budget avec le Plan National pour l'Avancement des femmes et les priorités de genre identifiées dans le DSRP. Le programme collaborera avec un programme régional de renforcement de capacités en matière de budgets sensibles au genre appuyé par la Banque Mondiale.

MESDAMES, MESSIEURS,

Comme vous le constatez, le Sénégal s'est engagé de façon résolue dans un processus d'approfondissement de notre vision de la justice et de l'égalité de genre, intégrée au développement durable. Le Ministre de la femme, de la Famille et du Développement Social du Sénégal, ici présente, ne manquera pas de vous exposer, dans les détails, tout ce que mon pays est en train d'entreprendre pour donner aux femmes la place qui leur revient de droit dans la société. Je vous réitère mon engagement et toute ma disponibilité à ne ménager aucun effort pour vous accompagner dans ce processus d'appropriation de la Déclaration de Addis Abeba afin que cette importante commande politique des chefs d'Etats et de Gouvernements en faveur de

l'égalité et de l'équité de genre ne reste pas lettre morte et que nos Etats respectifs s'engagent de façon résolue dans sa mise en oeuvre pour le grand bonheur de nos populations, de nos communautés, de nos citoyens et de nos citoyennes. C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouverte la Conférence des Ministres africains chargés de la femme pour l'appropriation et la mise en oeuvre de la Déclaration de l'Union Africaine sur la Promotion du Genre en Afrique.

Je vous remercie de votre aimable attention